



Le mot du Maire

Le site de l'école du Péage est presque terminé : les espaces verts seront aménagés en automne, son parking est fonctionnel avec l'installation de portiques limitant l'accès. Malgré les investissements, une classe sera supprimée à la rentrée de septembre 2023, sur décision de la direction d'Académie, malgré la mobilisation de tous (nous avons alerté nos députés et sénateurs et, avec l'association des parents d'élèves, sollicité une révision de position de la part du ministère et de l'inspection académique).

Malgré l'inflation générale qui a impacté de nombreuses communes, nous avons clos notre budget avec un excédent de fonctionnement de 86 000 €, grâce à des dépenses maîtrisées. Concernant l'investissement, il s'agira principalement de terminer la facturation du regroupement des écoles (près d'1,1 million d'euros hors parking) et l'encaissement des subventions attendues (environ 900 000 €). Une porte ouverte sera organisée prochainement, une fois l'inauguration du « groupe scolaire du Péage » réalisée. Également, a été budgété notre deuxième grand projet : la halle-restaurant. Intégré au programme des reconquêtes de centre bourg, les travaux devraient pouvoir débiter avant la fin de l'année. Concernant l'aménagement d'une résidence pour personnes âgées autonomes, cela devrait être porté par Evoléa et s'accompagner de la construction de deux logements F3.

« Une commune qui investit est une commune qui grandit » comme nous l'a rappelé lors de l'étude de nos projets un responsable de la préfecture.

D'une manière générale, les chemins sont en cours de reprise. L'entretien de l'espace public s'avère de plus en plus compliqué, notamment en raison de l'évolution de la réglementation qui interdit désormais l'usage de produits désherbants pour les collectivités. Sur ce point, je compte sur votre compréhension et me permets de vous rappeler que tout riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu d'entretenir le long de la propriété.

Enfin, une pensée pour nos communes voisines, qui ont de nouveau été sinistrées par des intempéries, quasiment un an jour pour jour, après celles de 2022.

Bon été à tous !

Catherine PROVOST



Thiel pèle mêle



Chasse aux œufs



Première cérémonie des vœux de Mme PROVOST et remise de la médaille d'honneur à M. WERY.



Repas du CCAS



Fête de la Musique



Cérémonie du 8 mai



Inauguration de la « Boîte à livres »

Depuis quelques semaines, vous avez pu l'apercevoir et peut être même l'utiliser : la boîte à livres, offerte par le ROTARY Club de Moulins a été inaugurée par son président, Mr REVERET Manuel. Mais à quoi sert une boîte à livres ?? Basée sur l'échange et le partage, la boîte à livres est accessible à tous. Elle permet à chacun d'y emprunter et déposer un livre gratuitement.



Fête des écoles



Pique-nique des écoles

Infos Assos

CST : L'équipe sénior masculine évoluera l'année prochaine en D3 : félicitations à tous les joueurs, aux deux coachs, aux dirigeants et aux supporters. Nous sommes à la recherche de joueurs et de dirigeants pour renforcer notre équipe première et pouvoir refaire une deuxième équipe

Le Groupement Besbre et Loire recherche des joueurs de 5 à 17 ans pour compléter son effectif.

L'équipe féminine du CST s'est très bien comportée pendant le championnat en finissant 1^{ère} exæquo de 2^{ème} division. De plus, elles ont été récompensées du trophée du fair-play. Un jeu de maillots leur a été offert par le district. Bravo à elles.

TIF'M : Après 3 ans d'absence, tous les bénévoles se sont mobilisés à nouveau pour faire repartir le TIF'M qui a eu lieu le week-end de Pâques. Ce fut un franc succès avec le beau temps, les nombreux visiteurs, les 12 équipes et la centaine de bénévoles



En Bref...



THIEL SUR ACOLIN

1 ----- **VENDREDI 28 JUILLET**

A partir de 19h : Apéro Concert Thiélois

Première partie: GEMMA AND THE DRIVER

Deuxième partie: LES DÉFECTUEUX

2 ----- **SAMEDI 29 JUILLET**

A partir de 17h : Brocante aux jouets / vêtements enfant
Emplacement gratuit

En soirée :

FANFARE DE DIOU

Feux d'artifice et animation musical
SONO Avenir 03

Snack

3 ----- **DIMANCHE 30 JUILLET**

A partir de 16h : Atelier maquillage

A partir de 17h : Olympiades des enfants

En soirée :

Repas bourbonnais rythmé par : HAS BEEN PLAYERS

PLATEAU BOURBONNAIS : 16€	MENU ENFANT -12 ANS : 8€
• Jambon-Rosette	• Rosette
• Pâté aux pommes de terre	• Poulet
• Salade	• Chips
• Camembert	• Glace
• Dessert	

Vas-y scanne moi

Pour la bonne organisation, merci de réserver avant le 24 juillet 2023 au 04 70 42 51 00 ou 06 22 87 19 44 (après 18h) _Places limitées à 150 personnes



Les Jeunes Agriculteurs du Canton de Chevagnes organisent leur traditionnel concours de labour le samedi 26 août sur la commune de Lusigny. De nombreuses activités sont prévues telles que l'intervillage et les structures gonflables pour les enfants. Avant d'enflammer la piste de danse, leur fameux burger 100% local saura ravir vos papilles. Nous vous attendons nombreux !



Convention avec le PAL : Thiel et plusieurs communes ont signé une convention avec le PAL et ENEDIS. L'élagage des arbres par ENEDIS a servi à nourrir les herbivores du parc (éléphants, girafes). Si vous désirez donner des branches : contactez le Pal au 07.88.94.82.54 ou camilletailhardat@lepal.com



Les docteurs Audet, Boog, Bourgade, Domenech, Guicheney, Naigeon et Rousseau collaborent depuis le mois de Janvier 2023 avec le protocole ASALEE. Vous pouvez donc bénéficier gratuitement de consultation(s) auprès d'une infirmière déléguée à la santé publique.

Votre médecin est susceptible de vous orienter vers elle pour différentes raisons :

- Consultations de dépistage ou de suivi du diabète de type 2 (conseils hygiéno-diététiques, examens de suivi,...)
- Consultations autour des risques cardio-vasculaires (tension artérielle, cholestérol, tabac, surpoids, ...)
- Consultations de dépistage de la BPCO (Broncho-Pneumopathie Obstructive Chronique) chez le fumeur
- Consultations de dépistage des troubles de la mémoire
- Vous fumez et vous souhaitez être conseillé et accompagné dans le sevrage tabagique.
- Votre enfant présente un surpoids

Parlez- en à votre médecin.

Palmarès

Avec le collège de Dompierre du 23 au 25 mai, trois jeunes Thiélois ont participé aux championnats de France UNSS catégorie minime de rugby à 7. Félicitations à **Paul AMET Hugo CHEVASSON et Jules MERLE** pour leur dixième place.

Rencontre avec M. et Mme MILLARD : « le Domaine de la Pierre »

Entouré de 14 hectares de prairies, le Domaine de la Pierre est un ancien corps de ferme rénové situé route de Lusigny.

Le charme de la pierre et du bois a été conservé pour créer une ambiance chaleureuse.

Une des principales dépendances « *la Grange* » a été entièrement restaurée pour accueillir diverses réceptions telles que :

- Mariage
- Anniversaires,
- Séminaire
- Etc ...

La salle de réception est entièrement climatisée, elle peut accueillir jusqu'à 180 personnes debout et 140 assises sur une surface de 183 m². Plus d'infos sur : <https://domainedelapierre.com/>



Restauration et vente à emporter à Thiel :

Retrouvez Place de l'Eglise :



Le vendredi soir à partir de 18h
« **LE FRENCH BURGER** »
Tel : 06.18.84.29.76



Le jeudi de 9h à 12h

Le samedi soir à partir de 18h
« **PIZZA STEFF** »
Tel : 06.68.58.76.62



Un jeudi sur deux de 9h à 12h.
Retrouvez « **LES FROMAGES DE CELINE** »
vache, chèvre, beurre, lait, crème...
Prochain passage jeudi 20 juillet.



Etat civil (parution autorisée)

Naissances

26 mars : Julya RASPAIL, fille de Jérémy RASPAIL et Laetitia OUTREQUIN

28 juin : Jeanne DIFFER, fille de Pierrick DIFFER et Pauline THEREAU

Mariages

25 février : Vincent CLUZY et Anne-Sophie BLONDEAU

10 mars : Jean-Ambroise MOREAU et Martine ORGIAZZI

Décès

18 février : France RETY née COLAS

15 mai : Christian PICARD

24 mai : Fernand DUFOUR

30 mai : Jeanne DECRIAUD née DARBELET

Rappels



* **Tout changement d'adresse doit être signalé en mairie.**



* Un chien a le droit d'aboyer, c'est un comportement normal lié à l'animal.

Mais lorsque les aboiements sont répétitifs de jour comme de nuit, cela suffit à constituer un trouble du voisinage, nommé « bruit de comportement ou bruit domestique » quand ils proviennent des animaux. Ne laissez pas les aboiements de vos chiens devenir des nuisances sonores à répétition pour vos voisins.

* Il est : « interdit de nourrir des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ». (extrait du règlement sanitaire).

*Des dégradations ont été constatées au City stade, si vous avez été témoin de cette incivilité merci d'en informer la mairie.